

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence de la mairesse, le 19 décembre 2017 à 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents :
Mme Doreen Assaad, mairesse
M. Christian Gaudette, district 1
M. Michel Gervais, district 2
Mme Monique Gagné, district 3
Mme Julie Bénard, district 4
M. Claudio Benedetti, district 5
Mme Sophie Allard, district 6
M. Antoine Assaf, district 7
M. Pierre Jetté, district 8
Mme Michelle Hui, district 9
Mme Sylvie DesGroseilliers, district 10

Sont également présents : M. Claude Chevalier, directeur général adjoint
Me Joanne Skelling, greffière

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

1. Ordre du jour

171219-610

1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par la conseillère Michelle Hui

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la mairesse Doreen Assaad, monsieur Pierre Archambault, le directeur des finances et trésorier et madame la conseillère Julie Bénard, présidente du comité des finances, commentent plus en détails la présentation visuelle du budget 2018.

2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

3. Autres sujets

171219-611

3.1 BUDGET 2018 - ADOPTION

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le budget de la Ville de Brossard pour l'année 2018 au montant de 166 069 672 \$.

De publier le document explicatif du budget 2018 dans un journal distribué sur le territoire de la ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171219-612

**3.2 PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION
2018-2019-2020 - ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2018-2019-2020, lequel prévoit des immobilisations pour un montant total de 233 829 013 \$, dont 151 120 460 \$ pour l'année 2018.

De publier le document explicatif du programme triennal des dépenses en immobilisation, dans un journal distribué sur le territoire de la Ville de Brossard, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Levée de l'assemblée

171219-613

4.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard
Appuyé par le conseiller Antoine Assaf

Et résolu que la présente séance soit levée à 20 h 12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LA MAIRESSE,

LA GREFFIÈRE,

Doreen Assaad

Joanne Skelling